

Quelques éléments de correction

Sujets de facture classique mais il faut des connaissances amples. Tous les trois portent sur trois thèmes différents traités dans l'année : l'environnement et faire la guerre, faire la paix pour les dissertations et les nouveaux espaces de conquête pour le commentaire.

DISSERTATIONS

Sujet 1 : L'État, seul acteur de la protection de l'environnement ?

Un sujet au premier abord déstabilisant car il n'y a pas de dates précises, pas d'espaces définis. Donc nous pouvons prendre des exemples mondiaux. Le début du devoir en lien au programme commence avec Colbert au XVII^e siècle. Le sujet comporte un point d'interrogation aussi, il faudra en tenir compte dans le plan.

Donner une définition d'environnement, de protection et de préservation dès l'introduction. Définir le terme d'État aussi avec l'exemple de la France (rois, puis la démocratie). Évoquer également que la protection de l'environnement est un enjeu nouveau pour la France (années 1970), plus ancien pour les États-Unis (XIX^e siècle). Définir la notion d'acteurs (groupes, personnes, État).

Dans quelle mesure l'État est-il le seul acteur de la protection de l'environnement ?

I. L'État, un acteur majeur de la protection de l'environnement

Mots clés à développer : rappeler le rôle de l'État fédéral aux États-Unis dans les grandes lois des XIX^e et XX^e siècles avec la création des parcs nationaux ou le Clean Air Act. Pour la France, les débats environnementaux nourrissent les campagnes présidentielles avec en plus les lois Montagne et Littoral. Création des parcs nationaux et régionaux, tous les financements pour tel ou tel projet. Évoquer le rôle de la forêt et la protection de Colbert.

Les exemples sont nombreux montrant l'omniprésence des acteurs étatiques.

Mais l'État n'est pas seul.

II. La prise de conscience mondiale : les COP et le GIEC

Dire quelques mots sur les premières réunions internationales avec la création du Programme des Nations unies pour l'environnement. Évoquer aussi les COP de Kyoto ou de Paris (2015) ou les plus récentes. Les questions environnementales sont entre les mains des États riches qui prévoient d'aider les plus pauvres. Introduire la notion de développement durable et de GIEC.

III. D'autres acteurs

Évoquer les autres acteurs de la protection de l'environnement : la population et leurs efforts, les industriels, les états fédérés comme la Californie avec son programme solaire, les villes avec la création des zones ombragées, des routes moins énergivores, le débat sur les voitures électriques, le tourisme vert, les visites du patrimoine minier à Lille...), les mécènes pour telle action, les ONG comme Greenpeace...

Conclusion

L'État a joué un rôle déterminant dans la protection de l'environnement mais il n'est plus le seul acteur. De plus en plus, les acteurs se multiplient et les tâches à mener se complexifient.

Sujet 2 : Les acteurs et les modes de résolution des conflits depuis 1648.

Un sujet faisant référence au thème 2 : faire la guerre, faire la paix – formes de conflits et mode de résolution. Sujet donc classique avec une date précise de début (1648, ce qui correspond à la fin de la guerre de Trente Ans).

Donner une définition des acteurs dès l'introduction. Ils vont changer selon les siècles. Arriver à obtenir une paix peut prendre plusieurs voies.

Quels sont les différents acteurs de la paix et dans quelle mesure aboutissent-ils à résoudre des conflits ?

I. Une paix par les traités

1) Partie historique

Première sous-partie obligatoire, c'est la partie historique, il faut maîtriser les traités de 1648 avec clauses et acteurs. Volonté de trouver une issue au conflit.

2) Autre exemple : le traité de Paris qui met un terme à la guerre de Sept Ans

3) La période napoléonienne

Évoquer la période napoléonienne avec quelques batailles, le Congrès de Vienne.

Introduire la notion d'équilibre des puissances, de système westphalien.

Volonté de soumettre l'adversaire.

II. Une paix par la sécurité collective au xx^e siècle

Évoquer la sortie du premier conflit mondial avec les traités de paix comme le traité de Versailles et les acteurs étatiques. Création de la SDN en 1919 puis de l'ONU en 1945. Cette dernière est omniprésente même si son rôle est moins important avec l'affrontement Est-Ouest. Nécessité de connaître de beaux exemples où l'ONU est intervenue (Sierra Leone, Moyen-Orient). C'est l'occasion ici de développer le cas du Moyen-Orient où les acteurs sont nombreux et la paix difficile à trouver.

III. Une paix plus difficile à trouver à partir des années 1990

L'ONU joue un rôle de plus en plus important mais elle se heurte à d'autres acteurs (groupes islamistes, coups d'État, États qui s'isolent). Finir avec l'embrasement du Moyen-Orient via le conflit iranien. La paix est bien lointaine...

Conclusion

Les acteurs sont nombreux et les modes de résolution différents selon les époques. Passer par un traité de paix est le plus fréquent, mais la sécurité collective a pris le pas à partir du xx^e siècle.

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

Sujet : Espace et océans, outils de la puissance des États

Documents accessibles, le premier sur la conquête de la Lune, le second sur les espaces maritimes. Rappeler le contexte de guerre froide de l'époque.

Donner une définition de puissance dès l'introduction. Conquérir l'espace ou dominer la mer (même en profondeur) est synonyme de puissance.

Dans quelle mesure la conquête de l'espace et des océans est un outil de la puissance des États ?

I. La conquête de l'espace : une rivalité

Évoquer le déroulement de la conquête spatiale avec l'opposition entre URSS et États-Unis avec le programme Soyouz puis Apollo par exemple. Montrer ensuite que ceci joue sur la rivalité de l'époque. Pensez à bien décrire le document avec comme objectif lointain un habitat permanent sur la Lune.

II. Une présence sur les mers

Le second document est riche. Il faudra citer des parties et expliquer des choses.

1) Défendre le territoire

Protéger la France est la première mission, posséder une armée est vitale pour une nation, c'est en fait une lettre de mission. Bien expliquer ce qu'est un groupe aéronaval. Citer également quelques opérations où la France déploie des moyens.

2) Coopération

Ligne 22 : coopérer. Un mot à expliquer. Il faut s'entraider entre les nations autant sur mer que dans l'espace. C'est l'occasion d'évoquer l'ISS.

3) Rayonner à l'échelle mondiale

Évoquer le rayonnement de la France à travers le monde (dernier paragraphe)

Conclusion

Contrôler l'espace et les mers est un outil performant de puissance. Néanmoins, il est de plus en plus difficile de tout gérer tant les acteurs sont nombreux et différents.

Sujet classique. Attention à bien rédiger un commentaire en citant des éléments du document puis en les expliquant.
